

Conditions  
d'admission

Zones scolaires  
limitrophes

Processus  
d'inscription

## BIENVENUE aux écoles catholiques Dufferin-Peel

*A Tradition of Excellence in Catholic Education*

### Offrir une éducation catholique de qualité

Le Conseil scolaire de district des écoles catholiques Dufferin-Peel est l'un des plus grands et des plus diversifiés conseils scolaires de l'Ontario. Nous administrons actuellement 145 écoles catholiques, 120 écoles primaires et 25 écoles secondaires, à Mississauga, Brampton, Caledon et Orangeville.

Les écoles catholiques Dufferin-Peel font partie du système d'éducation publique de l'Ontario.

La mission du Conseil scolaire Dufferin-Peel est d'offrir une éducation catholique de qualité dans laquelle les étudiants apprennent les compétences relatives à la vie quotidienne et les prépare à l'éducation postsecondaire, au travail et à leur rôle en tant que citoyens responsables.

### Qui peut s'inscrire aux écoles du Conseil scolaire de district des écoles catholiques Dufferin-Peel?

#### École primaire

Les admissions au primaire sont ouvertes aux enfants catholiques et aux enfants de parents catholiques. Les élèves de prématernelle doivent être âgés de 4 ans, et ceux de maternelle doivent être âgés de 5 ans au 31 décembre de l'année scolaire pour laquelle ils s'inscrivent.

#### École Secondaire

L'admission à l'école secondaire dépend de la politique provinciale de libre accès selon laquelle aucun enfant ne doit être refusé pour des motifs religieux, sauf s'ils ne sont pas disposés à respecter les rites et pratiques en vigueur dans le réseau des écoles catholiques.



### Quand puis-je m'inscrire?

Les parents peuvent inscrire leurs enfants pour l'année scolaire et/ou le trimestre suivants (secondaire) n'importe quand durant l'année scolaire (septembre à juin). Les écoles ouvrent pour les inscriptions une semaine avant le début de l'année scolaire pour les élèves qui ont déménagé dans la zone durant l'été. Les inscriptions à la prématernelle et à la maternelle ont lieu en février. Veuillez contacter votre école locale à l'avance pour vous assurer des heures de bureau et des conditions d'inscription.

### Quelles écoles sont-elles situées dans ma zone limitrophe?

Pour trouver l'école catholique dans votre zone, veuillez contacter le département de la planification au 905-890-0708, poste 24440 ou 24018 et donnez votre adresse. On vous indiquera le nom et les coordonnées de l'école catholique qui vous correspond.

## Comment dois-je m'inscrire?

Les parents ou tuteurs doivent inscrire leur enfant en personne à l'école catholique désignée. Les documents suivants sont exigés pour l'inscription :

- Preuve de l'âge de l'enfant (extrait de naissance, enregistrement de la naissance, déclaration de naissance vivante ou passeport)
- Baptistaire catholique romain original (pour parents/tuteurs ET enfants) ou baptistaire d'autres rites religieux liés au Saint-Siège de Rome (si l'enfant n'a pas été baptisé, une lettre de consultation avec le prêtre de la paroisse en vue de réaliser le processus sera acceptée)
- Dossier de vaccination mis à jour (carte de vaccination, formulaire de santé Peel ou lettre d'exemption)
- Preuve de citoyenneté canadienne ou de statut de résident permanent (document de citoyenneté, carte de résidence permanente ou fiche relative au droit d'établissement)
- Preuve d'adresse résidentielle (facture de services publics, relevé bancaire ou de carte de crédit)
- Numéros d'urgence pour identification de résidence en région rurale, s'il y a lieu (résidents des comtés de Dufferin et Caledon)
- Preuve de soutien à une école anglaise séparée (cela peut être fait au moment de l'inscription en remplissant le formulaire de demande d'affectation des taxes scolaires ou un contrat de location d'école séparée disponible à l'école)
- Les documents scolaires, si disponibles

*\*Tous les documents doivent être présentés en langue anglaise*

### Admission pour les non-Canadiens

Pour tous les non-Canadiens, ceux qui ne possèdent pas la résidence permanente, y compris les demandeurs d'asile, les étudiants étrangers et les étudiants détenteurs de permis d'études et autorisation d'emploi parentale, l'admission se fait sur une base individuelle. Veuillez contacter le Département de l'admission pour un rendez-vous afin de déterminer votre admissibilité aux écoles catholiques Dufferin-Peel.

**Pour de plus amples renseignements au sujet de l'admission et des conditions d'admission, veuillez contacter le Département de l'admission au 905-890-0708 Postes 24512, 24519 et 24511.**